



# Conseil de quartier EST

Compte-rendu de réunion

Lundi 24 juin 2019

Cabinet du Maire  
Démocratie de Proximité  
05 56 22 38 72  
[proximite@latestedebuch.fr](mailto:proximite@latestedebuch.fr)

Le conseil de quartier EST s'est réuni le lundi 24 juin 2019 à 17h30, salle Amassada, aux Miquelots.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Claude VERGNERES, Président du Conseil de quartier EST
- Madame Claudie LEGOFF
- Madame Chantal MERCIER
- Madame Marie-Claire FERRAN
- Monsieur Hervé LAJOUS
- Monsieur Guy NONNOTTE
- Monsieur Jacques GUILLEMETON
- Madame Evelyne DUCOURNEAU
- Madame Marie-France GILDAS
- Monsieur Philippe NIEDERBERGER

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD - Adjointe au Maire
- Madame Rébecca BIOSCA, Responsable du Service Environnement et Développement Durable à la Mairie
- Monsieur Dominique DUCASSE, Adjoint au Maire
- Monsieur Nicolas HENIN - Conseiller municipal
- Monsieur Fabrice PETIT - Directeur de Cabinet
- Madame Marine COULOMBAN – Administratif

Excusés :

- Madame Monique BONNARD LE LOUARNE
- Madame Marie-Odile MARTIN
- Monsieur Michel BOYE

- Monsieur Alain STURBOIS
- Monsieur Patrick BRIGNOLI
- Madame Elisabeth ROBIN

■ M. VERGNERES, Président du Conseil de quartier EST, ouvre la séance. Il a convié le Conseil afin que M. DUCASSE, Adjoint au Maire chargé des Travaux, Environnement, Développement Durable, et Conseiller COBAS délégué à l'Environnement et au Développement Durable, et Mme BIOSCA, Responsable du Service Environnement et Développement Durable à la Mairie, présentent le Zéro Pesticide. Différents points ont été abordés :

- Les pesticides, qu'est-ce que c'est ?
- Les effets des pesticides,
- REPAR Pesticides, le réseau de surveillance des pesticides :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/actions-environnementales/les-reseaux-de-surveillance-repar-et-rempar/repar>

- La réglementation avec la Loi « Labbé » :

L'utilisation des pesticides est interdite :

- pour les communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- et pour les particuliers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019,

- Retour sur les actions mises en place depuis plusieurs années :

La Ville n'a pas attendu la loi pour agir. Depuis 2008, dans le cadre de l'Agenda 21 communal :

- Gestion écologique des espaces verts :

Réduction (- 64 % entre 2008 et 2014) puis suppression (depuis 2015) des pesticides grâce à la mise en place de méthodes « éco-responsables »,

- Formation des équipes,


- Amélioration de la sécurité,


- Au sein de la Commission Environnement du SIBA : Partage d'expériences, échanges, avec les communes du Bassin,

- Les impacts sur la gestion des espaces communaux,
- Les impacts sur le paysage,
- Les bénéfices,
- Sensibilisation de la population,
- Une démarche à l'échelle du Bassin :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/actions-environnementales/les-reseaux-de-surveillance-repar-et-rempar/haro-sur-les-produits-phytosanitaires>


- A l'issue de cette présentation, Mme BIOSCA et M. DUCASSE remercie le Conseil pour son écoute : place aux remarques, questions et idées. Des « balles de graines » sont également distribuées à l'assistance : <https://balles-de-graines.com/>


 Une conseillère s'interroge quant à la réglementation concernant l'entretien des trottoirs ?  
Qu'est-ce qui est à la charge des riverains ? Qu'est-ce qui est à la charge de la municipalité ?

 La partie privée est à la charge du propriétaire et la partie publique est à la charge de la municipalité. Lors des précédents conseils des Sages et de quartiers, les Conseillers se sont accordés à dire que les gens devraient toutefois faire preuve de civisme et nettoyer leurs trottoirs. Il leur semble important que la Municipalité communique et explique le zéro pesticide, donne des astuces (conseiller, par exemple, des plantes qui ramènent les abeilles et remplacent les mauvaises herbes), et encourage les administrés à nettoyer leurs trottoirs via le MAG de la Teste de Buch et le site internet de la Ville. Une conseillère a émis l'idée d'un onglet dédié aux « recettes » écologiques remplaçant les pesticides et qui pourrait s'appeler : « Le jardinier écolo' ».

 Une conseillère soumet l'idée que la vidéo <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/actions-environnementales/les-reseaux-de-surveillance-repar-et-rempar/haro-sur-les-produits-phytosanitaires> soit diffusée dans les salles de cinéma du Bassin d'Arcachon, avant les films.

 Nous allons voir avec le SIBA si cela est réalisable.

 Voici un lien vers un site internet avec de nombreux conseils sur les techniques alternatives de jardinage sans pesticides (plateforme officielle "EcoPhyto" réalisée avec le soutien du ministère en charge de l'environnement et de l'ONEMA - Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) : <https://www.jardiner-autrement.fr/>

 Lors du dernier Conseil des Sages, ce piège anti frelons asiatiques a été conseillé : prendre une bouteille plastique en l'état (sans la découper ni la retourner), découper des trous assez gros pour le frelon asiatique tout autour, dans le tiers supérieur de la bouteille, verser de la bière brune, de la grenadine et du vin blanc (ce dernier repousse les abeilles). Voici d'ailleurs quelques liens utiles :















<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-sanitaire/Frelon-asiatique>


<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034455279&categorieLien=id>

C'est en effet à la préfecture d'organiser la lutte anti frelons asiatiques sur son territoire et à l'Etat de prendre en charge financièrement les interventions de destructions de nids.

 Des conseillers s'interrogent sur les désherbeurs thermiques.


 Ils sont adaptés aux petites pousses et sur des surfaces restreintes.

-  Ils s'interrogent ensuite sur le désherbage à l'eau bouillante.
-  Les agents des espaces verts ont remarqué que les végétaux repoussaient plus vite et plus fort.
  -  Une conseillère fait remarquer que les bidons de Roundup qui sont en vente légale aux particuliers actuellement sont très majoritairement composés d'acide acétique soit du vinaigre. On peut alors s'interroger sur le fait qu'une utilisation massive d'acide acétique / de vinaigre soit néfaste pour l'environnement.
  -  Un conseiller s'inquiète de la pollution liée aux maïsiculteurs du Bassin d'Arcachon, par le cheminement de la Leyre.
-  Le SIBA est en charge de les surveiller et des progrès ont été remarqués. C'est extrêmement contrôlé et examiné. Des réunions se tiennent régulièrement avec la Chambre d'Agriculture des Landes et de la Gironde.
  -  Un conseiller craint les extrêmes et un retour en arrière avec le Zéro Pesticide ; compte-tenu de l'insalubrité de la région il y a un siècle, il estime qu'il faut faire attention, trouver un juste milieu et tenir compte des progrès faits grâce à la Science. Il pense en particulier aux moustiques et aux moustiques tigres qui n'ont besoin que de peu d'eau pour se développer.
-  Les pins maritimes pompent 80% de l'eau. Quant à la démoustication, elle se fait toujours mais elle est mieux cadrée aujourd'hui qu'il y a 20 ans, par exemple.
-  M. VERGENRES remercie Mme BIOSCA qui quitte la séance puis fait le point sur les réponses apportées *aux demandes et observations du conseil de quartier du jeudi 4 avril 2019* :
  -  *Maison en location à l'angle de la rue Gaston de Foix, de la rue du Parc de l'Estey, et de l'Impasse de Bourgogne : végétation débordante sur le trottoir.*
  -  *Cela va être signalé à la Police Municipale (Brigade Verte).*
  -  Réponse de la Police Municipale : Régularisée par le propriétaire.
    -  *Cabane avec carrosserie de voiture qui pourrit dans le sud de la Pinède.*
    -  *S'agit-il du domaine privé ? Public ? Il faudrait préciser la localisation. Nous le signalons à la Police Municipale.*
    -  Réponse de la Police Municipale : Non trouvée. Manque d'informations sur le lieu.

 *La Brigade Verte va-t-elle passer pour une nouvelle campagne de débroussaillage ?*


 *La question va être posée à la Police Municipale.*

 Réponse de la Police Municipale : En cours. Après la saison.

 *Une villa en bordure de l'avenue du Général de Gaulle, vraisemblablement au n°96, semble entretenue à l'intérieur mais pas du tout à l'extérieur. De grosses branches épineuses, entre autres, débordent sur le trottoir.*

 *Cela va être signalé à la Police Municipale.*

 Réponse de la Police Municipale : Rien à signaler.


 *Durant les 14 jours d'exposition à la salle « La Source », avenue Victor Hugo, de grandes poubelles sont restées devant la salle pendant 3 jours. D'où viennent ces poubelles ? De la Résidence ?*

 *Cela va être signalé à la Police Municipale.*

 Réponse de la Police Municipale : Lors du passage d'une patrouille, pas de grandes poubelles sur place.

 *Une conseillère signale que les poubelles sont régulièrement devant la salle.*


 *La Police Municipale va prendre contact avec le / la concierge de la résidence à proximité.*

 *Un panneau travaux est resté sur le rond-point du Coutoum (qui remonte vers la rue des Lilas), vraisemblablement un panneau de déviation pour la rue du Professeur Paul Langevin ; ce panneau est démonté, au sol.*

 *Les services techniques vont se rendre sur place.*

 Réponse du Pôle Technique : Va être retiré.

 *Les conseillers souhaiteraient savoir quand.*

 *La barrière d'accès à la forêt de la Pinède de Conteau est à rétablir : poteaux bringuebalants et une barrière horizontale manquante (plus qu'une sur deux).*

 *Les services techniques vont se rendre sur place.*

 Réponse du Pôle Technique : La voirie va intervenir.


 *Les conseillers souhaiteraient savoir quand.*

 *Déjà évoqué : problème sur la piste cyclable, boulevard Curepipe, plots à fixer au sol, dangereux.*


 Une demande a déjà été faite à la COBAS suite à la première remarque. Elle va être réitérée.

 Les conseillers signalent que le problème subsiste.


 La COBAS est relancée régulièrement.


 *Avenue de la Pinède de Conteau, il y a un petit passage qui mène à une aire de jeux au bout du chemin des Pigues. Près de cette aire de jeux, il y a 3 places de parkings matérialisées au sol dont 2 places pour handicapé.e.s : serait-il possible de rafraîchir le marquage au sol et de signaler les 2 places handicapé.e.s par des panneaux ?*

 Réponse du Pôle Technique : Pris en compte dans la campagne de marquage.


 *Les luminaires (changés il y a 6 ou 7 ans), chemin des Pigues, sont défectueux. Le 1er fonctionne à peu près, le deuxième, non, puis aléatoire quant aux 3ème et 4ème. Certains détecteurs ne fonctionnent pas ou mal, d'autres restent allumés toute la nuit. Efficage était passé mais ça ne fonctionne guère mieux. Des jeunes montent aux poteaux et mettent des scotchs.*

 Réponse du Pôle Technique : Une étude est en cours pour l'éclairage.


 Demande de réfection du giratoire avenue du Général de Gaulle, au niveau de Opel. Pour réponse à cette demande, la réfection définitive de l'ilot central rentre dans le cadre de l'aménagement Avenue de Gaulle. L'aménagement de ce giratoire fait partie de la 2ème phase de travaux, qui débutera dès le mois de septembre.


 Demande concernant le tourne à gauche impossible rue de la Magrette pour les habitants du n°13, 13b, et 13t. Face à ses habitants, nous retrouvons un ilot non franchissable (espace vert) au centre de la voie qui se prolonge sur toute la longueur. A noter la présence de candélabres et d'arbres qui compliqueraient un éventuel projet de dépose. Cet aménagement aurait été décidé lors du projet d'aménagement du Chemin de la Magrette.


 **Demandes et observations des conseillers de quartier :**


 Un conseiller se demande si biodiversité et trottoirs en macadam sont cohérents : il regrette tous ces nouveaux immeubles avec des trottoirs en goudron.

 Ce sont des choix qui sont faits à cause de l'entretien des trottoirs (cf. supra).

 Un conseiller nous informe que certaines villes ont distribué des sachets de graines de fleurs aux administrés pour qu'ils les sèment devant chez eux.


 Un autre conseiller est d'avis que ça n'est pas à la Mairie de tout fournir ; il estime que si on attend que la municipalité nous donne tout, il ne faut pas ensuite s'étonner que l'on paie plus d'impôts.

 Une conseillère nous informe que nombre de nouveaux habitants s'interrogent concernant les réseaux téléphoniques et numériques et le déploiement de la fibre.

 Le Conseil départemental a mis en place une carte interactive pour connaître le calendrier du déploiement de la fibre optique. Chaque logement ou local professionnel apparaîtra progressivement au fur et à mesure des études de terrain sur la carte visible sur le site Gironde Haut Méga : <https://girondehautmega.fr/carte-deligibilite>

 A Clair Bois, un conseiller nous rappelle qu'un pont en bois menace de s'écrouler et qu'il continue d'être emprunté.


 La demande a bien été prise en compte.

 Un conseiller nous interpelle concernant les commerçants vers La Station Fruitière qui ont été cambriolés, avec dégâts, la semaine dernière : il se demande où en est l'implantation de caméras promises par M. le Maire lors d'une réunion publique ? M. le Maire avait parlé de mise en surveillance de cet axe-là par des caméras posées sur les nouveaux éclairages.


 C'est à l'étude par nos services.

 Dans le cadre de la vague de réfection des trottoirs à Clair Bois, un conseiller nous demande d'améliorer la signalisation des chantiers.

 Nous allons le signaler aux services techniques.

 Il nous signale ensuite que 23 rue Jean Moulin, le trottoir va être refait mais trop haut pour pouvoir ouvrir l'armoire à gaz. Lorsqu'il l'a fait remarquer au chef de chantier, celui-ci n'a pas voulu l'écouter et a été assez véhément.

 Nous allons le signaler aux services techniques afin de faire la demande à Gaz de France de surélever l'armoire.

 Avenue Vulcain, une conseillère se demande si la piste cyclable qui s'arrête devant les futures constructions des pompiers sera prolongée ?

🗨️ L'ensemble de la voirie de la Zone Industrielle a été pris en compte par la COBAS. Tout va être réhabilité.

✍️ Des conseillers se demandent alors si un abribus est prévu dans cette réhabilitation ?

🗨️ Il sera édifié en même temps que les travaux de voirie, sachant qu'il sera soumis aux normes P.M.R.

✍️ Un conseiller nous signale ensuite qu'à l'avenue de Bissérié, de la cabane en allant vers la maternelle, côté gauche, il y a un affaissement de la chaussée.

🗨️ Nous allons le signaler aux services techniques.

✍️ Il nous informe ensuite que rue du Coutoum, les trottoirs déjà très étroits sont monopolisés par les véhicules qui y stationnent.

🗨️ Nous allons le signaler à la Police Municipale.

✍️ Rue du Coutoum, toujours, le conseiller estime qu'il y a un dos d'âne que l'on ne voit pas malgré les dents de requin devant le ralentisseur ; pour lui, elles sont inefficaces.

🗨️ Nous allons le signaler aux services techniques.

✍️ Il estime enfin que certains trottoirs en calcaire sont oubliés : il prend pour exemple la rue Camille Guérin : selon lui, une partie est entretenue mais pas l'autre.

🗨️ Nous allons le signaler aux services techniques.

✍️ Une conseillère s'interroge : certaines plaques indiquent « avenue Charles de Gaulle » quand d'autres stipulent « avenue du Général de Gaulle » alors que sur le plan de la ville, il est écrit : « avenue du Général Charles de Gaulle ».

🗨️ Nous allons vérifier l'arrêté municipal et demander l'harmonisation des plaques.

✍️ Une conseillère nous signale que devant l'église, des enfants s'amuse à sauter sur une plaque métallique, ce qui perturbe, entre autres, le recueillement.


🗨️ Cette plaque remplace une plaque de verre cassée qui devrait elle-même bientôt être remplacée. Nous allons nous renseigner en réunion travaux car de nouveaux pavés seraient également prévus.

✍️ Un conseiller intervient ensuite concernant les différents jumelages :

- Echange scolaire entre Binghamton aux Etats-Unis et St Elme à Arcachon ; beaucoup d'enfants de la Teste de Buch y sont scolarisés et le lycée Grand Air d'Arcachon n'était pas intéressé,



- Echange avec l'Allemagne ; de moins en moins d'élèves demandent à faire de l'allemand. Heureusement, un nombre suffisant d'élèves a été réuni afin que l'enseignement de l'allemand soit maintenu à la rentrée prochaine,
- Echange en Allemagne à Schwaigern avec le Test'UT Big Band qui était parti avec l'association à Binghamton l'an dernier ; ils ont été très bien reçus et ont beaucoup apprécié. Un échange musical avec un Jazz Band de Schwaigern va être créé,
- En résumé, le jumelage fonctionne assez bien,
- L'association la Teste de Buch – Jumelages invitent les gens qui sont dans des associations ou autres et sont intéressés pour aller dans une ville jumelle, à se rapprocher d'elle : cela peut être l'occasion de le faire, d'échanger les idées, de voir comment on fait à l'extérieur, de voir comment les autres pays vivent, réagissent et traitent les problèmes que l'on traite ici d'une manière parfois différente, parfois avec plus de civisme et ça marche bien aussi.

 Un conseiller nous signale qu'aux Bordes, il y a une confusion entre la rue André Lesca et le chemin du Petit Bordes, certains riverains se retrouvant avec une double adresse et la numérotation ayant visiblement changé : que faire ? Mettre une double signalisation ?

 Il souhaiterait également savoir où les travaux rue André Lesca vont s'arrêter.

 Nous allons nous renseigner auprès des services concernés.

 A vérifier :

- rue André Lesca, l'emplacement d'anciens supports de poteaux dangereux pour les piétons et les vélos,
- avenue du Général Charles de Gaulle, au niveau d'un haricot, un morceau de métal dépasse.

 Monsieur Jean-Claude VERGNERES remercie l'assemblée et clôture la séance à 18h55.